

La République du Centre, 2 octobre 2019

**VEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY** ■ Retour sur la genèse du projet

## La salle polyvalente est arrivée

La salle polyvalente du village a été inaugurée samedi dernier. Son arrivée aura demandé de longues années de réflexion et d'études, explique le maire.

Samedi matin s'est déroulée l'inauguration de la salle polyvalente et de ses aménagements extérieurs. « Un moment privilégié, selon le maire Daniel Leroy. C'est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions, d'études, de recherches de financements... » Et le moment de revenir sur la genèse du projet.

### Les raisons qui ont poussé la municipalité à agir

L'ancienne salle polyvalente a été conçue quand le village ne comptait encore que 330 habitants. Sa population a doublé depuis. En 1998, les communes de Coudroy et Vieilles-Maisons créent un Siris et, en 2013, le groupe scolaire s'agrandit avec l'accueil des enfants de Chatenoy.



**INAUGURATION.** Samedi matin a eu lieu l'inauguration de la salle polyvalente en présence de nombreux officiels. Le bâtiment est désormais adapté aux besoins des utilisateurs.

Le village n'a alors pas de salle capable d'accueillir les manifestations liées au groupe scolaire.

L'évolution des activités associatives nécessitait aussi une salle plus grande. Parallèlement, côté finances, la commune avait une réelle capacité d'emprunt. Autant de raisons qui décident finalement le conseil à s'engager dans la construction d'une nouvelle salle.

La salle polyvalente nouvelle est désormais adap-

tée aux besoins des utilisateurs. Elle peut même être divisée en deux, le cas échéant. Une large baie vitrée ouvre sur une terrasse avec possibilité d'agrandir la salle avec des barnums à l'extérieur.

L'aménagement de ses abords n'a pas été oublié. C'est la création de 25 places de parking, plus douze face au terrain de pétanque. Des lampadaires Led ont aussi été installés pour assurer l'éclairage entre la salle et les parkings. Enfin,

clôture et portail ferment la cour. Au printemps dernier, la municipalité a par ailleurs procédé à l'aménagement paysager du site et à l'installation de jeux. ■

### FINANCEURS

**Coût.** Le coût du projet (salle et extérieurs) s'élève à 753 020 euros, subventionnés par l'État, le Département et la communauté de communes.